



	Règlement
	Politique (cadre, code)
$\boxtimes$	Procédure (directive, guide, référentiel)

## GUIDE SUR LA PRÉSENCE D'UN CHIEN D'ASSISTANCE DANS UN ÉTABLISSEMENT

**Approbation :** Direction générale

**Responsable :** Direction du Service du secrétariat général

Date d'approbation :2024-08-12Date d'entrée en vigueur :2024-08-12Date prévue de révision :Au besoin

Liste des écrits de gestion remplacés : N/A

Consultations effectuées :

Comité consultatif de gestion (2023-10-19)

Ce document a été rédigé en respectant les règles de la nouvelle orthographe de l'Office de la langue française.



## TABLE DES MATIÈRES

1.	PRÉAN	IBULE	3
2.	CADRI	E JURIDIQUE	. 3
3.	DÉFIN	ITIONS	3
4.	OBJEC	TIFS	3
5.	PRINC	IPES	. 4
6.	PROCÉ	EDURES	. 4
	6.1 I	Demande d'accompagnement d'un chien d'assistance	. 4
	6.2 \	/érification des formulaires de déclaration	. 4
	6.3 A	Analyse de la situation	5
	6.4 I	Décision quant à l'arrivée du chien	5
	6.5 L	'arrivée du chien	5
7.	RÔLES	ET RESPONSABILITÉS	. 6
	7.1 F	Responsabilités des parents	6
	7.2 F	Responsabilités de l'élève	. 6
	7.3 F	Responsabilités de l'organisme fournisseur du chien	. 6
	7.4 F	Responsabilités de la direction de l'établissement ou du service	. 6
	7.5 F	Responsabilités du centre de services scolaire	. 7
8.	ENTRÉ	E EN VIGUEUR	9
ANNE	XE I	Formulaire de demande d'accompagnement de chien d'assistance	10
ANNE		Lettre aux parents	
	XE III	Lettre aux membres du personnel	
	XE IV	Formulaire de déclaration PARENT	
ANNE		Formulaire de déclaration MEMBRE DU PERSONNEL	
	XE VI	Entente entre l'établissement et le parent	
		Lettre de refus de la demande	



#### 1. PRÉAMBULE

Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides (CSSHL) établit dans le présent guide certaines balises et modalités quant à l'intégration d'un chien d'assistance dans un établissement et définit les responsabilités de chacun des intervenants dans une perspective de soutien. Ce guide est applicable à la suite d'une demande d'un parent d'élève afin que son enfant soit accompagné d'un chien d'assistance. L'élève majeur pourra aussi déposer une demande pour lui-même. Le présent guide devra alors être appliqué avec les adaptations nécessaires.

#### 2. CADRE JURIDIQUE

- Loi sur l'instruction publique (R.L.R.Q., c. 1-13.3);
- Code civil du Québec (R.L.R.Q., c. CCQ-1991);
- Charte des droits et libertés de la personne (R.L.R.Q., c. C-12) (ci-après appelée «Charte»);

#### 3. **DÉFINITIONS**

- Chien d'assistance : un chien ayant reçu un entrainement certifié par un organisme dument reconnu faisant partie de l'une des trois (3) catégories suivantes :
  - Chien guide : aide technique permettant à l'élève non voyant ou ayant une déficience visuelle de pallier ses limitations fonctionnelles sur les plans de l'orientation et de la mobilité;
  - Chien d'assistance: aide permettant d'accroitre l'autonomie de l'élève ayant un handicap moteur ou cognitif;
  - Chien pour les personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ou autres troubles connexes: aide permettant à l'élève présentant un TSA ou autres troubles connexes de mieux fonctionner en groupe;
- **Entraineur qualifié**: professionnel qui dresse un chien et forme son maitre de manière que ce dernier puisse maitriser parfaitement le chien avec lequel il fait équipe;
- Maitre du chien : l'élève ou son tuteur légal;
- Élève : élève bénéficiant de la présence d'un chien d'assistance;
- Personne handicapée: personne non voyante ou présentant un handicap visuel, personne ayant un handicap moteur ou cognitif ou personne présentant un TSA.

#### 4. OBJECTIFS

- **4.1** Partager une vision commune quant aux balises et modalités d'admission et d'intégration du chien d'assistance;
- **4.2** Déterminer les rôles et les responsabilités de chaque intervenant;



- **4.3** S'assurer du respect des droits de chacun.
- **4.4** S'assurer que la sécurité, la santé et le bienêtre de chacun priment en tout temps.

#### 5. PRINCIPES

- **5.1** Le CSSHL reconnait la possibilité pour un élève d'être accompagné d'un chien d'assistance dans ses établissements, ses résidences et dans le transport scolaire, étant donné les bienfaits qu'il pourrait procurer à l'élève.
- 5.2 Le CSSHL reconnait que lorsqu'il s'agit d'un moyen pour pallier un handicap, la Charte nous amène, en certaines circonstances, à devoir accepter la présence du chien d'assistance dans nos établissements, résidences et dans le transport scolaire.
- 5.3 La demande écrite d'un parent doit être déposée annuellement à la direction d'établissement puisque la décision doit tenir compte des contraintes rencontrées et, notamment, mais non limitativement, celles en lien avec la santé et la sécurité des autres élèves et des membres du personnel ainsi que de l'organisation scolaire de l'établissement.
- 5.4 Le droit pour un élève d'être accompagné d'un chien d'assistance n'est pas absolu et dans certaines circonstances, le CSSHL peut refuser l'accès au chien. De même, l'accès pourra être retiré en cours d'année.
- **5.5** En ce qui a trait à l'élève, les modalités d'intégration du chien d'assistance doivent être annexées au plan d'intervention de l'élève.

#### 6. PROCÉDURES

#### **6.1** DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT D'UN CHIEN D'ASSISTANCE

- **6.1.1** Les parents d'un élève doivent déposer annuellement une demande à la direction d'établissement afin que leur enfant soit accompagné d'un chien d'assistance;
- **6.2.2** Pour ce faire, la direction d'établissement doit leur fournir le *Formulaire de demande d'accompagnement de chien d'assistance* (Annexe 1) pour qu'il soit complété.

#### **6.2** VÉRIFICATION DES FORMULAIRES DE DÉCLARATION

- **6.2.1** L'infirmière vérifie les *Formulaires de déclaration* (voir section 7.4.8) reçus des élèves (incluant ceux qui fréquentent le transport scolaire et les résidences);
- 6.2.2 L'infirmière communique avec les parents des élèves qui déclarent un problème de santé important relié à la présence d'un chien dans l'établissement afin que ces derniers communiquent avec leur médecin pour recevoir un avis médical prouvant le problème de santé important et indiquant les limitations;
- **6.2.3** Le Service des ressources humaines communique avec les membres du personnel qui déclarent un problème de santé important relié à la présence d'un chien dans l'établissement afin que ces derniers communiquent avec leur médecin pour recevoir un avis médical prouvant le problème de santé important et indiquant les limitations.



#### **6.3** ANALYSE DE LA SITUATION

- **6.3.1** L'infirmière informe la direction d'une situation de problème de santé important relié à la présence d'un chien dans l'établissement;
- **6.3.2** La direction se réfère, si nécessaire, au Secrétariat général et au Service des ressources éducatives dans le cas où un élève présente un problème de santé important, et aux Services des ressources humaines dans le cas où un membre du personnel est visé par ce même type de problème, afin d'être soutenue dans l'analyse de la situation.

#### **6.4** DÉCISION QUANT À L'ARRIVÉE DU CHIEN

- **6.4.1** L'élève intègre son groupe comme convenu, accompagné de son chien;
- **6.4.2** L'élève peut être déplacé dans un autre groupe;
- **6.4.3** L'élève peut être déplacé dans une autre école advenant la démonstration d'une contrainte excessive et dans la mesure où une place est disponible. Dans ce cas, les parents de l'élève acceptent que cette option constitue une demande de choix d'école.
- **6.4.4** La direction informe par écrit les parents des élèves de la classe et les membres du personnel qui côtoieront le chien de la date d'arrivée du chien d'assistance dans l'établissement;
- **6.4.5** Le Service des ressources humaines, en collaboration avec la direction de l'établissement, met en place une procédure pour respecter les limitations et accommoder le personnel ayant un problème de santé important relié à la présence d'un chien dans l'établissement.

#### 6.5 L'ARRIVÉE DU CHIEN

- **6.5.1** Un plan de déplacement servant à déterminer le trajet du chien d'assistance doit être établi, en collaboration avec l'organisme fournisseur du chien, l'élève et la direction de l'établissement;
- 6.5.2 Il est important d'informer le personnel et les élèves quant à l'attitude à adopter avec le chien d'assistance:
- **6.5.3** Seul l'élève maitre du chien doit intervenir auprès du chien et s'occuper de ses besoins naturels en le sortant, si nécessaire, sur l'heure du midi et à la fin des classes;
- **6.5.4** Le chien doit suivre l'élève même s'il est en crise;
- **6.5.5** La présence d'un chien d'assistance n'est pas un droit absolu. Ainsi, une période d'essai de quelques semaines est requise afin d'évaluer si la cohabitation est harmonieuse;
- 6.5.6 Si l'élève a des comportements inadéquats envers son chien, ou si le chien a des comportements inadéquats, le personnel doit en informer la direction, auquel cas la présence du chien peut être suspendue;
- **6.5.7** La direction peut autoriser un entraineur qualifié à se déplacer dans l'établissement pour procéder à certaines adaptations.



#### 7. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

#### 7.1 RESPONSABILITÉS DES PARENTS

- **7.1.1** Déposer annuellement une demande écrite à la direction de l'établissement en remplissant le formulaire fourni par la direction (Annexe 1);
- **7.1.2** Produire un certificat de bonne conduite du chien délivré par un entraineur qualifié;
- **7.1.3** Produire une attestation que l'élève est le seul gardien du chien et indiquant qu'il a suivi auprès d'un entraineur qualifié la formation qui lui permet la maitrise de son chien;
- **7.1.4** Produire annuellement un certificat d'assurance responsabilité civile en vigueur à la direction de l'établissement;
- **7.1.5** Collaborer avec la direction pour l'intégration du chien;
- **7.1.6** Assurer un suivi auprès de l'organisme fournisseur du chien si leur enfant ou le chien a des comportements inadéquats.

#### 7.2 RESPONSABILITÉS DE L'ÉLÈVE

- **7.2.1** Être le seul gardien de son chien à l'école;
- **7.2.2** S'occuper de son chien comme il est enseigné par l'organisme fournisseur du chien, sachant qu'il est le seul maitre de l'animal;
- **7.2.3** S'occuper des besoins naturels de son chien d'assistance.

#### 7.3 RESPONSABILITÉS DE L'ORGANISME FOURNISSEUR DU CHIEN

- **7.3.1** Offrir, s'il y a lieu, de l'information aux membres du personnel;
- **7.3.2** Être présent, dans la mesure du possible, au début de l'intégration du chien pour aider l'élève à agir selon les normes en classe et pour l'aider lors des déplacements dans l'établissement;
- **7.3.3** Établir certaines balises quant aux comportements attendus pour les autres élèves de la classe et de l'établissement.

#### 7.4 RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU SERVICE

- **7.4.1** Fournir aux parents de l'élève le *Formulaire de demande d'accompagnement de chien d'assistance* (Annexe 1) qu'ils devront remplir;
- **7.4.2** Prendre la décision d'accepter ou de refuser la demande d'accompagnement de chien d'assistance. Advenant un refus, la décision doit être motivée par écrit (Annexe 7);



- **7.4.3** Faire signer aux parents l'*Entente pour la présence d'un chien d'assistance dans un* établissement (Annexe 6);
- **7.4.4** Fixer une date pour l'arrivée du chien, en collaboration avec les parents de l'élève, afin de faire les démarches nécessaires auprès des membres du personnel, des élèves de la classe et de leurs parents;
- **7.4.5** Établir un plan de déplacement servant à déterminer le trajet du chien d'assistance, en collaboration avec l'organisme fournisseur du chien et l'élève;
- **7.4.6** Informer les membres du personnel de l'établissement qui côtoieront le chien de sa date d'arrivée, de leur comportement attendu envers le chien et de l'obligation de compléter le *Formulaire de déclaration* s'ils vivent une problématique en présence d'un chien. Exemples : crainte, réaction allergique ou asthmatique (Annexes 3 et 5);
- **7.4.7** Informer par écrit les parents des élèves de la classe de la date d'arrivée du chien, du comportement attendu des élèves qui le côtoieront et de l'obligation de compléter le *Formulaire de déclaration* si leur enfant vit une problématique en présence d'un chien. Exemples : crainte, réaction allergique ou asthmatique. (Annexes 2 et 4);
- **7.4.8** Faire vérifier les *Formulaires de déclaration* reçus des élèves par l'infirmière pour faire une évaluation sommaire des risques reliés à la présence du chien dans l'établissement;
- **7.4.9** Faire vérifier les *Formulaires de déclaration* reçus des membres du personnel par le Service des ressources humaines pour faire une évaluation sommaire des risques reliés à la présence du chien dans l'établissement;
- **7.4.10** Informer les parents de l'élève ayant un chien d'assistance de toute situation problématique entourant le comportement inadéquat du chien ou de l'élève envers son chien;
- 7.4.11 S'assurer de recevoir annuellement le certificat d'assurance responsabilité civile en vigueur;
- **7.4.12** S'assurer que toute personne qui quitte la classe se lave les mains à la sortie;
- **7.4.13** S'assurer qu'un entretien des locaux fréquentés par le chien est réalisé en fonction des besoins;
- **7.4.14** Informer le secrétariat général de la date d'arrivée du chien.

#### 7.5 RESPONSABILITÉS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

#### SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- **7.5.1** Vérifier les *Formulaires de déclaration* et les avis médicaux reçus des membres du personnel ayant un problème de santé important relié à la présence d'un chien d'assistance dans l'établissement;
- **7.5.2** Faire le suivi auprès des membres du personnel, s'il y a lieu;



- **7.5.3** Informer rapidement la direction de l'établissement de toute situation problématique;
- **7.5.4** Mettre en place une procédure, en collaboration avec la direction de l'établissement, pour respecter les limitations et accommoder le membre du personnel ayant un problème de santé important relié à la présence d'un chien d'assistance dans l'établissement;

#### SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

**7.5.6** Mettre en place une procédure, en collaboration avec la direction de l'établissement, pour respecter les limitations et accommoder l'élève ayant un problème de santé important relié à la présence d'un chien d'assistance dans l'établissement.

#### SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- **7.5.7** Prendre connaissance de la demande du parent transmise par la direction;
- 7.5.8 Vérifier la preuve d'assurance responsabilité civile fournie annuellement par le parent ou tuteur;
- **7.5.9** Soutenir et consulter la direction en lien avec cette situation;
- **7.5.10** Faire les liens avec le Service des ressources humaines et le Service des ressources éducatives au besoin.

#### RESPONSABILITÉS DE TOUT LE PERSONNEL

- 7.5.11 Déposer au Service des ressources humaines un avis médical indiquant un problème de santé important relié à la présence d'un chien d'assistance dans l'établissement et les limitations s'y rattachant;
- **7.5.12** Agir auprès des élèves de la classe ou de l'établissement si certains d'entre eux ont des comportements inadéquats envers le chien d'assistance;
- **7.5.13** Informer la direction de toutes situations problématiques vécues du fait de la présence du chien d'assistance en classe ou dans l'établissement;
- **7.5.14** Suivre les recommandations données par l'infirmière dans le cas où un élève ou un membre du personnel a des réactions à la suite d'un contact avec le chien d'assistance et appliquer le protocole fourni pour chaque situation;

#### RESPONSABILITÉS DE L'INFIRMIÈRE

- **7.5.15** Vérifier les *Formulaires de déclaration* et les avis médicaux reçus des élèves ayant un problème de santé important relié à la présence d'un chien d'assistance dans l'établissement;
- **7.5.16** Faire le suivi auprès des parents, s'il y a lieu;



- **7.5.17** Former le personnel pour l'application des différents protocoles (morsure, griffure, anaphylaxie, etc.);
- **7.5.18** Informer rapidement la direction de toute situation problématique.

#### 8. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent *Guide sur la présence d'un chien d'assistance dans un établissement* entre en vigueur à la date de son approbation par la direction générale.

Ce document s'inspire de ceux rédigés par la Commission scolaire de la Capitale et par la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, que nous remercions.

ANNEXE I

# FORMULAIRE DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT DE CHIEN D'ASSISTANCE

(à compléter par le parent)

T 1	4°0° 4° 1 1971\		
Nom	tification de l'élève	No fishe	
Prén		No fiche École	
Degr		Direction	
	•	•	
	stance requise		
	En classe		
	Transport scolaire		
	Résidence		
Diag	nostic (s)		
Que	s sont les bienfaits que procure le chien d'assist	tance à l'ent	fant?
Que	is some tes interiores que procure re emen a assiste		
Dage	ıments à fournir :		
Doct			
	Certificat de bonne conduite du chien délivré par	r l'organism	e de formation
	Attestation indiquant que l'élève a suivi auprès c maitrise de son chien d'assistance	de l'organism	ne la formation qui lui permet la
	Confirmation d'une couverture en assurance resp	ponsabilité c	rivile pour le chien sous votre garde
	documents devront être analysés par le <i>Service ort</i> avant qu'une réponse à votre demande ne soit		=
SIG	NATURE DE L'AUTORITÉ PARENTALE		
Nom	:Te	éléphone :	
Prén		_	
a.		_	D.
Sign	ature		Date

[Lieu], le [date]

#### **AUX PARENTS**

Madame, Monsieur,

Le **DATE**, un chien d'assistance fera son entrée à l'école **NOM** pour accompagner un élève de **NIVEAU**. Ce chien d'assistance a reçu un entrainement certifié par un organisme dument reconnu. De plus, seul l'élève à qui le chien d'assistance est attitré pourra intervenir auprès de lui. Il en est également le seul responsable.

Il est important de savoir qu'un chien d'assistance est au travail. Afin de faciliter son travail au quotidien, voici les explications transmises aux élèves :

- Éviter de le déranger dans son travail, de le toucher, de le caresser, de lui parler, etc.;
- Ne pas lui offrir de friandise ou autre nourriture;
- Parler au maitre et non au chien.

Puisque seuls les élèves de la classe auront un contact direct avec le chien, nous ne croyons pas nécessaire d'apporter des modifications pour les autres élèves de l'école. Toutefois, si votre enfant vit une problématique particulière avec l'arrivée du chien, crainte ou réaction allergique ou asthmatique, nous vous invitons à remplir le *Formulaire de déclaration* cijoint.

Nous vous remercions de votre collaboration.

La direction d'école

p. j. Formulaire de déclaration

[Lieu], le [date]

#### AUX MEMBRES DU PERSONNEL

Madame, Monsieur,

Le **DATE**, un chien d'assistance fera son entrée à l'école **NOM** pour accompagner un élève de **NIVEAU**. Ce chien d'assistance a reçu un entrainement certifié par un organisme dument reconnu. De plus, seul l'élève à qui le chien d'assistance est attitré pourra intervenir auprès de lui. Il en est également le seul responsable.

Il est important de savoir qu'un chien d'assistance est au travail. Afin de faciliter son travail au quotidien, voici les comportements attendus :

- Éviter de le déranger dans son travail, de le toucher, de le caresser, de lui parler, etc.;
- Ne pas lui offrir de friandise ou autre nourriture;
- Parler au maitre et non au chien.

Si vous vivez une problématique particulière avec l'arrivée du chien, crainte ou réaction allergique ou asthmatique, nous vous invitons à remplir le *Formulaire de déclaration* cijoint.

Nous vous remercions de votre collaboration.

La direction d'école

p. j. Formulaire de déclaration

#### ANNEXE IV

## FORMULAIRE DE DÉCLARATION Parent

Nom de l'élève :	
cole:	Niveau:
Mon enfant craint les chiens.  Mon enfant a des réactions allergiq  Mon enfant souffre d'asthme.  ci ses réactions:	ues sévères en présence d'un animal.
ystème respiratoire :	
Difficulté à respirer Gorge serrée	Rhinite (inflammation des voies nasales) Respiration bruyante
ystème cutané (peau)	
Urticaire Enflure des lèvres	Enflure de la langue ou du visage, ou les deux
stème cardiovasculaire	
Chute de pression artérielle Arythmie	Arrêt cardiaque
stème gastro-intestinal	
Crampes Nausées Vomissements	Diarrhée Difficulté à avaler
utres	
Confusion Étourdissements	Perte de conscience Anaphylaxie
Oui, lieu :Non	n auto-injecteur d'Épinéphrine :  liquant les limitations <u>doit être annexé</u> au présent formulaire. **
IGNATURE DE L'AUTORITÍ	É PARENTALE
om:	Téléphone :
rénom:	
Signature	Date

ANNEXE V

## FORMULAIRE DE DÉCLARATION Membre du personnel

Nom de l'employé:				
École :	Titre d'emploi et niveau :			
☐ Je crains les chiens. ☐ J'ai des réactions allergiques sévères en présence d'un animal. ☐ Je souffre d'asthme.  Voici mes réactions :				
Système respiratoire :				
Difficulté à respirer Gorge serrée	Rhinite (inflammation des voies nasales) Respiration bruyante			
Système cutané (peau)				
Urticaire Enflure des lèvres	Enflure de la langue ou du visage, ou les deux			
Système cardiovasculaire				
Chute de pression artérielle Arythmie	Arrêt cardiaque			
Système gastro-intestinal				
Crampes Nausées Vomissements	Diarrhée Difficulté à avaler			
Autres				
Confusion Étourdissements	Perte de conscience Anaphylaxie			
En cas d'allergie, j'ai un auto-injecteur d'Épinéphrine :  Oui, lieu :  Non  ** Un avis médical indiquant les limitations doit être annexé au présent formulaire. **				
SIGNATURE DE L'EMPLOYÉ				
Nom:	Téléphone :			
Prénom:				
Signature	Date			

## ENTENTE

### Présence d'un chien d'assistance dans un établissement scolaire

Année scolaire :				
Et Par	Intre: [Établissement]  It arents de l'élève :  Iom de l'élève :			
Les p	s parties conviennent de ce qui suit :			
1.	Le parent a remis une preuve d'assurance responsabilité civile en vigueur à la direction d'établissement ainsi qu'une confirmation par l'organisme fournisseur du chien que l'élève est le seul gardien du chien nommé :			
2.	L'élève est le seul gardien du chien en tout temps à l'école adéquat envers son chien, il est aussi responsable de son hy			
3.	<ul> <li>La direction de l'établissement a :</li> <li>A) Avisé les parents, les élèves et le personnel de l'arrivée du chien;</li> <li>B) Établi un plan de déplacement afin d'encadrer et, au besoin, de minimiser les contacts entre le chien, les élèves et le personnel.</li> </ul>			
4.	L'accès du chien est limité aux endroits suivants :  A) Locaux inscrits sur l'horaire de l'élève;  B) Cafétéria et locaux utilisés par l'élève à l'heure du diner;  C) Aires communes : hall, toilettes, corridors, casiers, etc.;  D) Autre :			
5.	L'autorisation est annuelle et pour l'année scolaire ci-haut n	nentionnée.		
Signa	gnatures			
Aut	autorité parentale Date			
Dire	Direction d'établissement Date			

[Lieu], le [date]

Titre, nom, prénom Adresse Ville (Québec) X1X 1X1

Objet: Demande d'accompagnement d'un chien d'assistance en milieu scolaire pour votre enfant XX.

Titre,

La présente fait suite à votre demande d'avoir un chien d'assistance pour accompagner votre enfant ci-haut mentionné à l'école **XX** pour l'année scolaire en cours.

Comme nous vous l'avons mentionné lors de notre conversation téléphonique du **DATE** dernier, après analyse de votre demande et de caractéristiques du milieu, l'école **XX** n'est malheureusement pas en mesure d'accueillir le chien d'assistance pour l'année scolaire **XX**, en raison de contraintes excessives concernant la santé des élèves et des membres du personnel. Nous devons également tenir compte de certaines contraintes de la bâtisse.

En considérant les besoins de votre enfant, le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides vous propose de le scolariser dans une autre école primaire afin de lui permettre d'être accompagné par son chien. Selon nos vérifications préliminaires, X école pourraient potentiellement accueillir votre enfant pour la présente année scolaire, soit l'école X et l'école Y. Évidemment, le transport serait disponible matin et soir pour votre enfant et son chien. À valider avec le Service du transport scolaire, sinon, retirer la phrase.

Dans le but de favoriser la meilleure intégration possible de votre enfant dans son éventuelle nouvelle école, je vous invite à me faire part de votre décision avant le **DATE**. Ce délai nous permettrait de finaliser les vérifications et de mettre en place les mesures requises, si nécessaire.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute question relative à la présente.

Direction d'établissement

c.c. : Personne(s)-ressource(s) des services complémentaires ayant assisté à la rencontre, s'il y a lieu.